

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 04300

Numéro SIREN : 790 081 921

Nom ou dénomination : 2 C BATIMENT

Ce dépôt a été enregistré le 03/01/2019 sous le numéro de dépôt 21



N° 13685 \* 13



33

CEN

2777-D-SD  
(01-2018)

21

**REVENUS DE CAPITAUX MOBILIERS  
PRELEVEMENTS ET RETENUE A LA SOURCE**

03 JAN. 2019

**DÉCLARATION SIMPLIFIÉE**

Déclaration relative au mois de

juillet 2018

(Indiquer le mois au cours duquel les revenus ont été payés)

Cette déclaration est à déposer auprès de votre Service des Impôts des Entreprises :  
- dans les quinze jours suivant l'expiration du mois au cours duquel les revenus soumis aux prélèvements forfaitaires et sociaux ont été payés (cadres 1 et 3) ;  
- au plus tard le quinzième jour du quatrième mois qui suit la clôture de l'exercice ou au plus tard le 15 mai si l'exercice est clos le 31 décembre ou si aucun exercice n'est clos en cours d'année pour les revenus distribués supportant la retenue à la source (cadre 2).

**Nouveauté : la déclaration n°2777-D et le paiement correspondant peuvent être télétransmis en mode EDI (échanges de données informatisées) depuis le mois de décembre 2013 et en mode EFI (échange de formulaires informatisé) depuis le mois de juillet 2016 dans votre espace abonné du site impots.gouv.fr. Au 1er janvier 2018, vous devrez obligatoirement transmettre par voie dématérialisée votre déclaration n° 2777-D et le paiement correspondant. Le non-respect de cette obligation sera sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du code général des impôts.**

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relatives à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004 garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.

IDENTIFICATION DU REDEVABLE	
DÉNOMINATION ADRESSE DU PRINCIPAL ÉTABLISSEMENT EXPLOITÉ EN FRANCE	ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL <i>(si elle est différente de l'adresse du principal établissement)</i>
2 C BATIMENT 263 AVENUE DES POILUS  13012 MARSEILLE	NOM DU DESTINATAIRE ET ADRESSE DE CORRESPONDANCE
Indiquer votre numéro de téléphone : <i>(qui peut être celui d'un correspondant)</i>	P O R T 0 6 . 1 2 . 1 8 .
N° SIRET DU PRINCIPAL ÉTABLISSEMENT :	7 9 0 0 8 1 9 2 1 0 0 0 1 3

PAIEMENT	TOTAL A PAYER		
<i>(cf. cadres 1 et 3 au verso)</i>	IA + CT + PO + PX + PM + PE + PT	QA	3 000

MODE DE PAIEMENT <i>(cocher la case correspondante) :</i>	DATE ET SIGNATURE
<input type="checkbox"/> Numéraire	Date : <u>16/07/2018</u> Signature :
<input type="checkbox"/> Chèque bancaire barré établi à l'ordre du Trésor Public	
<input type="checkbox"/> Virement sur le compte du Trésor à la Banque de France <i>(Attention, si le montant total est supérieur à 1 500 €, un virement direct opéré sur le compte du Trésor à la Banque de France doit être effectué : contactez votre SIE pour obtenir ses coordonnées bancaires).</i>	

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION					
N° DOSSIER		PRISE EN RECETTE		PRISE EN CHARGE	
Date de réception	Droits		Droits		
	Pénalités		Pénalités		
	N°		N°		
	Date		Date		

**PRELEVEMENT FORFAITAIRE SUR REVENUS DISTRIBUES (Art. 117 quater du CGI) ET INTERETS DE COMPTES COURANTS ET COMPTES BLOQUES D'ASSOCIES ET INTERETS DUS PAR LES OFFICES NOTARIAUX AU TITRE DES PRODUITS DE COMPTE DE CONSIGNATION, DE DEPOT SPECIFIQUE ET DE TITRES CONSIGNES (Art. 125 A du CGI).**

*(Voir notice explicative)	BASE IMPOSABLE	TAUX	CODE	IMPÔT	CODE R17
Revenus distribués	10 000	12,8 %	EA	1 280	
Intérêts de comptes courants et comptes bloqués d'associés versés :					
■ 1 - hors Etat ou territoire non coopératif*		12,8 %	CD		
■ 2 - dans un Etat ou territoire non coopératif*		75 %	CO		
Produits soumis au prélèvement dû par les offices notariaux (cf. notice)		12,8 %	CB		
Autres produits soumis à prélèvements			CL		
<b>Total (EA + CD + CO + CB + CL)</b>			IA	1 280	A 420

**2 RETENUE À LA SOURCE SUR LES BENEFICES REALISES EN FRANCE PAR LES SOCIETES ETRANGERES (ART. 115 QUINQUIES, 1673 BIS ET ART. 119 BIS 2 DU CGI)**

NATURE DES PRODUITS OU DES SOMMES À DÉDUIRE					TAUX	CODE	IMPÔT	CODE R17
Bénéfices et plus-values retenus pour l'assiette de l'IS (a)	Bénéfices et plus-values de l'exercice, non compris dans la base de l'IS (b)	IS dû pour l'exercice (c)	Bénéfices ou plus-values antérieurs compris dans la base de l'IS (d)	Base d'imposition de la retenue à la source (a+b)-(c+d)				
<b>Retenue à la source (taux légal en France) bénéficiaire personne morale :</b>								
					30 %	CQ		
<b>Retenue à la source (taux légal en France) bénéficiaire personne physique :</b>								
					12,8 %	CC		
<b>Retenue à la source (taux conventionnel) bénéficiaire personne morale :</b>								
						CZ		
<b>Retenue à la source (taux conventionnel) bénéficiaire personne physique :</b>								
						CY		
<b>TOTAL (CQ + CC + CZ + CY)</b>						CT		

**3 CONTRIBUTIONS ET PRELEVEMENTS SOCIAUX SUR REVENUS DISTRIBUES ET INTERETS SOUMIS AU PRELEVEMENT OU IMPOSABLES A L'IMPOT SUR LE REVENU.**

*(Voir notice explicative)	BASE IMPOSABLE	TAUX	CODE	IMPÔT	CODE R17
Contribution sociale généralisée	10 000	9,9 %	PO	990	0120
Prélèvement social	10 000	4,5 %	PX	450	0123
Contribution additionnelle au prélèvement social	10 000	0,3 %	PM	30	0126
Prélèvement de solidarité	10 000	2 %	PE	200	A390
Contribution pour le remboursement de la dette sociale	10 000	0,5 %	PT	50	0134

2 C BATIMENT

263 AVENUE DES POILUS

13012 MARSEILLE

## COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2017

	Pages
- <i>Attestation des comptes</i>	1
<b>COMPTES ANNUELS</b>	
- <i>Bilan actif-passif</i>	2 et 3
- <i>Compte de résultat</i>	4 et 5
- <i>Annexe</i>	6 à 8
<b>DOSSIER FISCAL</b>	
- <i>Liasse 2065</i>	9 et 10
- <i>Liasses 2033-A à 2033-F</i>	11 à 15
<b>DOSSIER DE GESTION</b>	
- <i>Bilan synthétique</i>	16
- <i>Présentation graphique du bilan (histogramme)</i>	17
- <i>Soldes intermédiaires de gestion</i>	18
- <i>Détail bilan synthétique</i>	19 et 20
- <i>Détail Soldes intermédiaires de gestion</i>	21 et 22

**SARL GRISONI GENOT LOISEL ASSOCIEES**

15 AVENUE DES BELGES

RESIDENCE ROTONDE - BAT B

13100 AIX EN PROVENCE

04 42 91 06 55

## ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

2 C BATIMENT  
263 AVENUE DES POILUS  
13012 MARSEILLE

relatifs à l'exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	34 868 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	58 656 Euros
- Résultat net comptable,	34 Euros

Fait à AIX EN PROVENCE  
Le 17/04/2018

Helene GRISONI  
EXPERT-COMPTABLE

GGL ASSOCIEES  
CABINET

2 C BATIMENT

263 AVENUE DES POILUS

13012 MARSEILLE

## **COMPTES ANNUELS**

***SARL GRISONI GENOT LOISEL ASSOCIEES***

*15 AVENUE DES BELGES*

*RESIDENCE ROTONDE - BAT B*

*13100 AIX EN PROVENCE*

*04 42 91 06 55*

## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	<b>Immobilisations corporelles</b>							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage	1 925	1 359	566	949	383	40.36	
	Autres immobilisations corporelles	2 047	1 321	726	1 272	546	42.91	
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes							
<b>Immobilisations financières (2)</b>								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières								
	<b>Total II</b>	3 972	2 680	1 292	2 221	929	41.82	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	<b>Créances (3)</b>							
	Clients et comptes rattachés	19 865		19 865	1 021	18 844	NS	
	Autres créances	2 846		2 846	620	2 225	358.78	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	10 866		10 866	25 769	14 903	57.83		
Charges constatées d'avance (3)								
	<b>Total III</b>	33 576		33 576	27 410	6 166	22.50	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecart de conversion actif (VI)							
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	37 548	2 680	34 868	29 631	5 237	17.67	

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

**BILAN PASSIF**

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 2 500) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	2 500		2 500			
	<b>Réserves</b>						
	Réserve légale						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	18 327		8 334		9 992	119.89
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	34		9 992		9 958	99.66
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	<b>Total I</b>	20 861		20 827		34	0.16
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	<b>Total II</b>						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	<b>Total III</b>						
DETTES (I)	<b>Dettes financières</b>						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	3 440		2 150		1 290	60.02
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
<b>Dettes d'exploitation</b>							
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 244		1 845		4 399	238.46	
Dettes fiscales et sociales	4 323		4 810		487	10.12	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	<b>Total IV</b>	14 008		8 805		5 203	59.09
	Ecart de conversion passif (V)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>		34 868		29 631		5 237	17.67

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

14 008 8 805

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	58 656		58 656	58 039		617	1.06
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	58 656		58 656	58 039		617	1.06
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 074			1 074	
Autres produits			9	79		69	88.07
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			59 739	58 117		1 622	2.79
<b>Charges d'exploitation (2)</b>							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			14 507	14 621		114	0.78
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			42 730	30 736		11 994	39.02
Impôts, taxes et versements assimilés			717	1 294		577	44.58
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			929	674		255	37.83
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			683	7		676	NS
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			59 566	47 332		12 234	25.85
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			173	10 785		10 612	98.40
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total V</b>						
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		133		103	30	28.79
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total VI</b>		133		103	30	28.79
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>		133		103	30	28.79
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>		40		10 682	10 642	99.63
<b>Produits exceptionnels</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
<b>Total VII</b>						
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
<b>Total VIII</b>						
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		6		690	684	99.13
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>		59 739		58 117	1 622	2.79
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>		59 705		48 125	11 580	24.06
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>		34		9 992	9 958	99.66

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier  
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

2 C BATIMENT  
263 AVENUE DES POILUS

13012 MARSEILLE

**ANNEXE DU 01/01/2017 AU 31/12/2017**

**SARL GRISONI GENOT LOISEL ASSOCIEES**  
15 AVENUE DES BELGES  
RESIDENCE ROTONDE - BAT B  
13100 AIX EN PROVENCE  
04 42 91 06 55

**ANNEXE**

**SOMMAIRE**

	page
<b>- REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	6
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN</b>	
Etat des immobilisations	6
Etat des amortissements	6
Etat des provisions	7
Etat des échéances des créances et des dettes	7
Evaluation des immobilisations corporelles	7
Evaluation des amortissements	7

NA = Non Applicable NS = Non significative

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 34 868.43 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 58 656.00 Euros et dégageant un bénéfice de 34.00 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

#### **Etat des immobilisations**

Cf Dossier Fiscal

#### **Etat des amortissements**

Cf Dossier Fiscal

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

### Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	19 865	19 865	
Taxe sur la valeur ajoutée	781	781	
Débiteurs divers	2 065	2 065	
<b>TOTAL</b>	<b>22 710</b>	<b>22 710</b>	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	6 244	6 244		
Impôts sur les bénéfices	1 514	1 514		
Taxe sur la valeur ajoutée	2 786	2 786		
Autres impôts taxes et assimilés	23	23		
Groupe et associés	3 440	3 440		
<b>TOTAL</b>	<b>14 008</b>	<b>14 008</b>		

### Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

### Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Le 29/04/2018  
COCCORESE BERNARD GERANT

2 C BATIMENT

263 AVENUE DES POILUS

13012 MARSEILLE

## **DOSSIER FISCAL**

***SARL GRISONI GENOT LOISEL ASSOCIEES***

*15 AVENUE DES BELGES*

*RESIDENCE ROTONDE - BAT B*

*13100 AIX EN PROVENCE*

*04 42 91 06 55*



## IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01012017	et clos le	31122017	Régime simplifié d'imposition	x
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre			Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case		
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquièmes C du CGI)			Si vous êtes une entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD		
Si une autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation					

### A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
2 C BATIMENT		263 AVENUE DES POILUS	
SIRET	7 9 0 0 8 1 9 2 1 0 0 0 1 3	13012 MARSEILLE	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

### REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:	
SIRET	

### B ACTIVITE

Activités exercées	BTP CLOISONS FERMETURES FAUX PLAFONDS	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	---------------------------------------	--	--

### C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

<b>1 Résultat fiscal</b>	Bénéfice imposable à 33 1/3%	0	Bénéfice imposable à 28%		Déficit
	Bénéfice imposable à 15%	40			
<b>2 Plus-values</b>	PV à long terme imposables à 15% <input type="text"/> Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15% <input type="text"/>				
	PV à long terme imposables à 19% <input type="text"/>	Autres PV imposables à 19% <input type="text"/>	PV à long terme imposables à 0% <input type="text"/>	PV exonérées (art. 238 quinquièmes) <input type="text"/>	
<b>3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches</b>	Entreprises nouvelles, art 44 sexies <input type="checkbox"/> Jeunes entreprises innovantes <input type="checkbox"/> Zones franches urbaines <input type="checkbox"/> Pôle de compétitivité <input type="checkbox"/> Entreprises nouvelles, art 44 septies <input type="checkbox"/> Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/> Autres dispositifs <input type="checkbox"/> Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies <input type="checkbox"/> Sociétés d'investissements immobiliers cotées <input type="checkbox"/> Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="text"/> Plus-values exonérées relevant du taux de 15% <input type="text"/>				
<b>4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :</b>	dans le secteur productif, art. 244 quater W		dans le secteur du logement social, art. 244 quater X		

### D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

### E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	
--	--

**Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)**

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
SARL GRISONI GENOT LOISEL ASSOC 15 AVENUE DES BELGFS RESIDENCE ROTONDE - BAT B 13100 AIX EN PROVENCE Tél: 04 42 91 06 55	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA <input type="text"/>	Date: 16/04/2018    Lieu: MARSEILLE
Tél: <input type="text"/>	Qualité et nom du signataire: GERANT
	Signature: COCCORESE BERNARD

\* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

Formulaire obligatoire  
(article 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-SD  
2018

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

**F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES**

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)				c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)				e
				f
			g	
			h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)				i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j
Montant des revenus répartis (5)				Total (a à h)

**G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES**

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	Montant des sommes versées :			
				à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
		Indemnités forfaitaires.	Rembours-ements.	Indemnités forfaitaires.	Rembour-ements.		
1	2	3	4	5	6	7	8
M COCCORESE BERNARD gerant 263 AVENUE DES POI 13012 MARSEILLE	2 500						

**H DIVERS**

\* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

\* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

**I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION**

REMUNERATIONS

MOINS-VALUEES A LONG TERME IMPOSEES A 15%

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise 2 C BATIMENT Néant  \*

Adresse de l'entreprise 263 AVENUE DES POILUS 13012 MARSEILLE

Numéro SIRET \* 7 9 0 0 8 1 9 2 1 0 0 0 1 3

Durée de l'exercice en nombre de mois \* 1 2 Durée de l'exercice précédent \* 1 2

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				3 1 1 2 2 0 1 7		3 1 1 2 2 0 1 6		
<b>ACTIF</b>		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net			
		1	2	3	4			
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles							
	Fonds commercial *	010	012					
	Autres *	014	016					
	Immobilisations corporelles *	028	030	3 972	2 680	1 292	2 221	
	Immobilisations financières * (1)	040	042					
	<b>Total I (5)</b>	<b>044</b>	<b>048</b>	<b>3 972</b>	<b>2 680</b>	<b>1 292</b>	<b>2 221</b>	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052					
	Marchandises *	060	062					
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066					
	Créances (2)	Clicnts et comptes rattachés*	068	070	19 865		19 865	1 021
		Autres * (3)	072	074	2 846		2 846	620
	Valeurs mobilières de placement	080	082					
	Disponibilités	084	086	10 866		10 866	25 769	
	Charges constatées d'avance *	092	094					
		<b>Total II</b>	<b>096</b>	<b>098</b>	<b>33 576</b>		<b>33 576</b>	<b>27 410</b>
		<b>Total général (I+II)</b>	<b>110</b>	<b>112</b>	<b>37 548</b>	<b>2 680</b>	<b>34 868</b>	<b>29 631</b>
<b>PASSIF</b>				<b>Exercice N NET</b>	<b>Exercice N-1 NET</b>			
				<b>1</b>	<b>2</b>			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		2 500	2 500			
	Ecart de réévaluation	124						
	Réserve légale	126						
	Réserves réglementées*	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *	131	132					
	Report à nouveau	134		18 327	8 334			
	Résultat de l'exercice	136		34	9 992			
	Provisions réglementées	140						
		<b>Total I</b>	<b>142</b>		<b>20 861</b>	<b>20 827</b>		
	Provisions pour risques et charges	<b>Total II</b>	<b>154</b>					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		6 244	1 845			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : .....)	169	172	3 440	7 764	6 960		
	Produits constatés d'avance	174						
	<b>Total III</b>	<b>176</b>		<b>14 008</b>	<b>8 805</b>			
	<b>Total général (I + II + III)</b>	<b>180</b>		<b>34 868</b>	<b>29 631</b>			
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195				
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182				
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184				

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302, Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise		2 C BATIMENT		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		Néant		*	
A - RÉSULTAT COMPTABLE						13 1 1 2 2 0 1 7		13 1 1 2 2 0 1 6					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	dont export et livraisons intracommunautaires		209		210							
	Production vendue	biens		215		214							
		services *			217		218	58 656		58 039			
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222							
	Production immobilisée *					224							
	Subventions d'exploitation reçues					226							
	Autres produits					230	1 083		79				
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	59 739		58 117			
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234						
		Variation de stock (marchandises) *					236						
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238	14 507		14 621				
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *						240							
Autres charges externes * :		(dont crédit bail : mobilier - immobilier)				242	42 730		30 736				
Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244	717		1 294				
Rémunérations du personnel *						250							
Charges sociales (cf. renvoi 380)						252							
Dotations aux amortissements *						254	929		674				
Dotations aux provisions						256							
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262	683			7				
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260										
Total des charges d'exploitation (II)						264	59 566		47 332				
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						270	173		10 785				
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers					280							
	Produits exceptionnels					290							
	Charges financières					294	133		103				
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347		300							
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348									
	Impôts sur les bénéfices *					306	6		690				
	<b>2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)</b>						310	34		9 992			
<b>B - RÉSULTAT FISCAL</b>		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	34	314					
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316							
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318							
	Provisions non déductibles *					322							
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)					324	6						
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330							
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249	251							
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998							
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999							
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime									997				
Dédutions	Entreprise nouvelle (44. sexies)	986	Zone franche litaine (44. octies et octies A)	987	Zones de restructuration de la défense (44. terdecies)	127	Zones de revitalisation rurales (44. quindicies)	138		342			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undécies)	990					
	Divers ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346							
	"Dédution exceptionnelle (art 39 dccies)"			655						350			
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b>						352	40		354				
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)					356							
	Déficits antérieurs reportables : * .....									360			
<b>RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS</b>						370	40		372				

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRANTUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 302 Septies  
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : 2 C BATIMENT

Néant  \*

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
		ACTIF IMMOBILISÉ									
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	1 925	442		444		446	1 925		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470	2 047	472		474		476	2 047		
Immobilisations financières		480		482		484		486			
<b>TOTAL</b>		<b>490</b>	<b>3 972</b>	<b>492</b>		<b>494</b>		<b>496</b>	<b>3 972</b>		
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506			
	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	976	532	383	534		536	1 359		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560	775	562	546	564		566	1 321		
<b>TOTAL</b>		<b>570</b>	<b>1 751</b>	<b>572</b>	<b>929</b>	<b>574</b>		<b>576</b>	<b>2 680</b>		
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme					
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12.8 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
<b>TOTAL</b>	<b>578</b>	<b>580</b>	<b>582</b>	<b>584</b>	<b>586</b>	<b>581</b>	<b>587</b>	<b>589</b>			
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations		590	583	594	595		
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)								591			
<b>TOTAL</b>							<b>596</b>	<b>585</b>	<b>597</b>	<b>599</b>	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : 2 C BATIMENT

Néant  \*

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées		Amortissements dérogatoires		600		602		604		606	
		Dont majorations exceptionnelles de 30 %		601		603		605		607	
		Autres provisions réglementées		610		612		614		616	
		Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation		Sur immobilisations		630		632		634		636	
		Sur stocks et en cours		640		642		644		646	
		Sur clients et comptes rattachés		650		652		654		656	
		Autres provisions pour dépréciation		660		662		664		666	
TOTAL				680		682		684		686	

**B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

**C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT**  
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

**II DÉFICITS REPORTABLES**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

**III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C**

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996

**IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA**

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129
--	-----

**V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS** (Art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)

	800	<input type="checkbox"/>
--	-----	--------------------------

**VI DIVERS**

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	4 988
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	3 145
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant  \*

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 7

N° SIRET 7 9 0 0 8 1 9 2 1 0 0 0 1 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 2 C BATIMENT

ADRESSE (voie) 263 AVENUE DES POILUS

CODE POSTAL 13012 VILLE MARSEILLE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	2 500

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M  Nom patronymique COCCORESE Prénom(s) BERNARD

Nom marital  % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 2 500

Naissance : Date 210449 N° Département 13 Commune MARSEILLE Pays FRANCE

Adresse : N° 263 Voie AVENUE DES POILUS

Code postal 13012 Commune MARSEILLE Pays

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)

Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions

Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.  
 (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.  
 \* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

2 C BATIMENT

263 AVENUE DES POILUS

13012 MARSEILLE

## **DOSSIER DE GESTION**

***SARL GRISONI GENOT LOISEL ASSOCIEES***

*15 AVENUE DES BELGES*

*RESIDENCE ROTONDE - BAT B*

*13100 AIX EN PROVENCE*

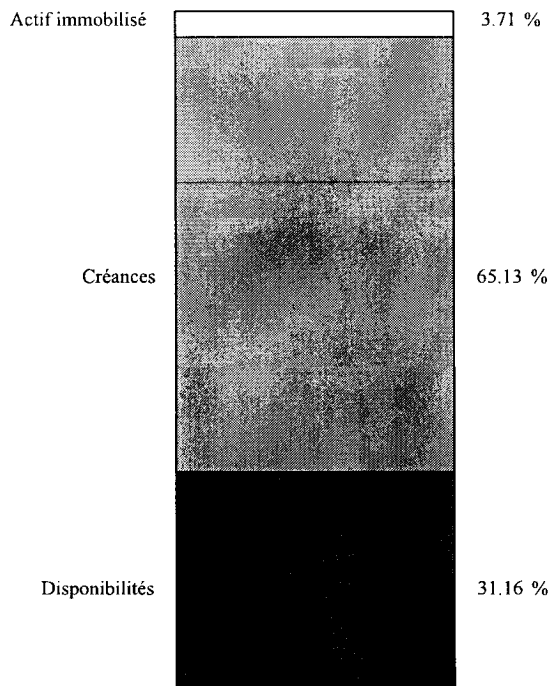
*04 42 91 06 55*

## BILAN SYNTHETIQUE

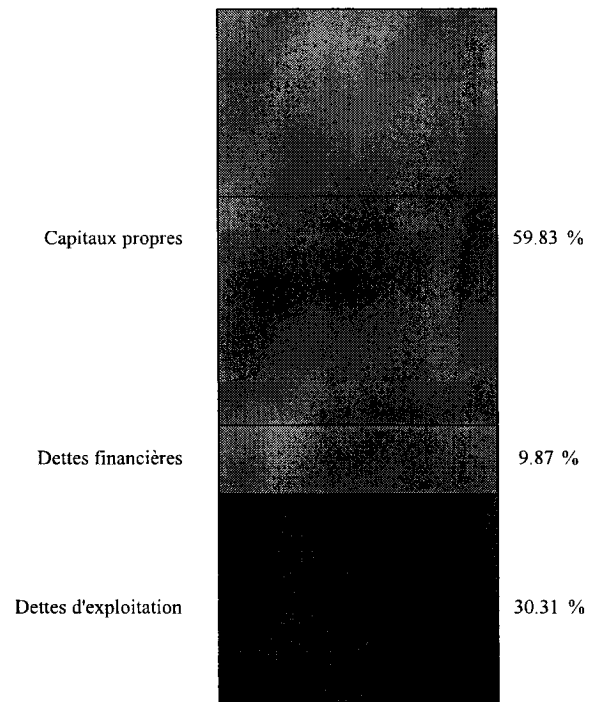
ACTIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
Immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles	1 292	3.71	2 221	7.50	929	41.82
Immobilisations financières						
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 292</b>	<b>3.71</b>	<b>2 221</b>	<b>7.50</b>	<b>929</b>	<b>41.82</b>
Stocks et en cours						
Créances clients et comptes rattachés	19 865	56.97	1 021	3.45	18 844	NS
Autres créances	2 846	8.16	620	2.09	2 225	358.78
Disponibilités	10 866	31.16	25 769	86.96	14 903	57.83
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>33 576</b>	<b>96.29</b>	<b>27 410</b>	<b>92.50</b>	<b>6 166</b>	<b>22.50</b>
Comptes de régularisation						
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>34 868</b>	<b>100.00</b>	<b>29 631</b>	<b>100.00</b>	<b>5 237</b>	<b>17.67</b>

PASSIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
Capital et réserves	20 827	59.73	10 834	36.56	9 992	92.22
Résultat (Bénéfice ou perte)	34	0.10	9 992	33.72	9 958	99.66
Provisions réglementées et subventions						
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>20 861</b>	<b>59.83</b>	<b>20 827</b>	<b>70.29</b>	<b>34</b>	<b>0.16</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>						
Emprunts et dettes assimilées						
Groupe et associés	3 440	9.87	2 150	7.26	1 290	60.02
Concours bancaires courants						
Fournisseurs d'exploitation et comptes rattachés	6 244	17.91	1 845	6.23	4 399	238.46
Autres dettes	4 323	12.40	4 810	16.23	487	10.12
<b>DETTES</b>	<b>14 008</b>	<b>40.17</b>	<b>8 805</b>	<b>29.71</b>	<b>5 203</b>	<b>59.09</b>
Comptes de régularisation						
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>34 868</b>	<b>100.00</b>	<b>29 631</b>	<b>100.00</b>	<b>5 237</b>	<b>17.67</b>

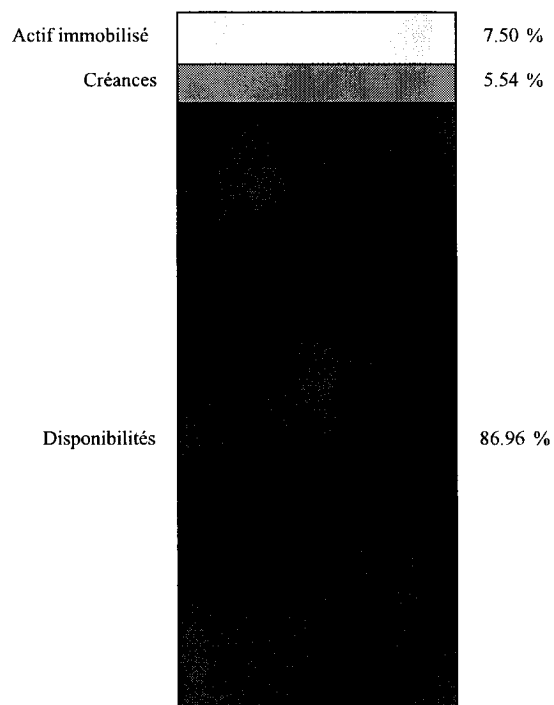
## PRESENTATION GRAPHIQUE DU BILAN



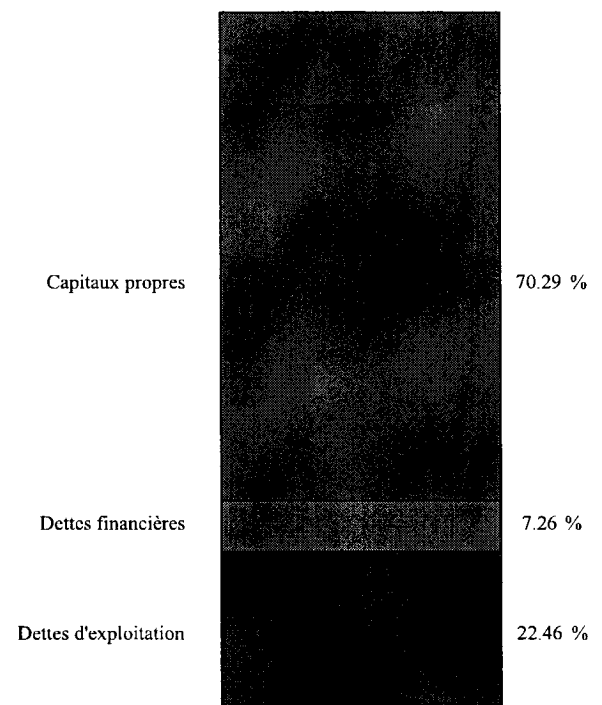
Actif au 31/12/2017



Passif au 31/12/2017



Actif au 31/12/2016



Passif au 31/12/2016

## SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
<b>Ventes marchandises + Production</b>	58 656	100.00	58 039	100.00	617	1.06
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
<b>Marge commerciale</b>						
+ Production vendue	58 656	100.00	58 039	100.00	617	1.06
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
<b>Production de l'exercice</b>	58 656	100.00	58 039	100.00	617	1.06
- Matières premières, approvisionnements consommés	14 507	24.73	14 621	25.19	114	0.78
- Sous traitance directe	31 913	54.41	17 828	30.72	14 085	79.00
<b>Marge brute de production</b>	12 236	20.86	25 590	44.09	13 353	52.18
<b>Marge brute globale</b>	12 236	20.86	25 590	44.09	13 353	52.18
- Autres achats + charges externes	10 817	18.44	12 908	22.24	2 091	16.20
<b>Valeur ajoutée</b>	1 419	2.42	12 682	21.85	11 263	88.81
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés	717	1.22	1 294	2.23	577	44.58
- Salaires du personnel						
- Charges sociales du personnel						
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	702	1.20	11 387	19.62	10 686	93.84
+ Autres produits de gestion courante	9	0.02	79	0.14	69	88.07
- Autres charges de gestion courante	683	1.16	7	0.01	676	NS
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges	1 074	1.83			1 074	
- Dotations aux amortissements	929	1.58	674	1.16	255	37.83
- Dotations aux provisions						
<b>Résultat d'exploitation</b>	173	0.29	10 785	18.58	10 612	98.40
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières	133	0.23	103	0.18	30	28.79
<b>Résultat courant</b>	40	0.07	10 682	18.41	10 642	99.63
+ Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles						
<b>Résultat exceptionnel</b>						
- Impôt sur les bénéfices	6	0.01	690	1.19	684	99.13
- Participation des salariés						
<b>Résultat NET</b>	34	0.06	9 992	17.22	9 958	99.66

## DETAIL BILAN SYNTHETIQUE

ACTIF	Exercice N	%	Exercice N-1	%	Ecart N / N-1	
	31/12/2017 12	bilan	31/12/2016 12	bilan	Euros	%
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	1 292	3.71	2 221	7.50	929	41.82
21540000 MATERIEL INDUSTRIEL	1 925	5.52	1 925	6.50		
21830000 MATERIEL DE BUREAU	2 047	5.87	2 047	6.91		
28154000 AMORT. MATERIEL INDUSTRIEL	1 359	3.90	976	3.29	383	39.24
28183000 AMORT. MATERIEL DE BUREAU	1 321	3.79	775	2.62	546	70.45
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	1 292	3.71	2 221	7.50	929	41.82
<b>CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES</b>	19 865	56.97	1 021	3.45	18 844	NS
41100010 COLLECTIF CLIENTS 10%	6 944	19.92	1 021	3.45	5 923	580.01
41100020 COLLECTIF CLIENTS 20%	12 920	37.05			12 920	
<b>AUTRES CREANCES</b>	2 846	8.16	620	2.09	2 225	358.78
40100000 FOURNISSEURS	2 000	5.74	216	0.73	1 784	825.93
44562400 TVA SUR IMMOS			368	1.24	368	100.00
44566000 TVA DEDUCTIBLE	57	0.16			57	
44567000 CREDIT TVA	724	2.08			724	
44586000 TVA S/ FNP			36	0.12	36	100.00
46799999 VIREMENT EN ATTENTE REMBOURST	65	0.19			65	
<b>DISPONIBILITES</b>	10 866	31.16	25 769	86.96	14 903	57.83
51200000 BANQUE	10 866	31.16	25 769	86.96	14 903	57.83
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	33 576	96.29	27 410	92.50	6 166	22.50
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	34 868	100.00	29 631	100.00	5 237	17.67

## DETAIL BILAN SYNTHETIQUE

PASSIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
<b>CAPITAL ET RESERVES</b>	20 827	59.73	10 834	36.56	9 992	92.22
10130000 CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERS	2 500	7.17	2 500	8.44		
11000000 REPORT A NOUVEAU CREDITEUR	18 327	52.56	8 334	28.13	9 992	119.89
<b>RESULTAT (BENEFICE OU PERTE)</b>	34	0.10	9 992	33.72	9 958	99.66
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	20 861	59.83	20 827	70.29	34	0.16
<b>GROUPES ET ASSOCIES</b>	3 440	9.87	2 150	7.26	1 290	60.02
45510000 COMPTE COURANT	3 440	9.87	2 150	7.26	1 290	60.02
<b>FOURNISSEURS D'EXPLOITATION COMPTES RATTACHES</b>	6 244	17.91	1 845	6.23	4 399	238.46
40100000 FOURNISSEURS	4 244	12.17	1 629	5.50	2 615	160.56
40810000 FOURNISSEURS FNP	2 000	5.74	216	0.73	1 784	825.93
<b>AUTRES DETTES</b>	4 323	12.40	4 810	16.23	487	10.12
44400000 ETAT IS	1 514	4.34	445	1.50	1 069	240.32
44551000 TVA A PAYER			3 997	13.49	3 997	100.00
44566000 TVA DEDUCTIBLE			217	0.73	217	100.00
44571300 TVA COLLECTEE A 10%	631	1.81	93	0.31	539	580.75
44571400 TVA COLLECTEE A 5.5%			0	0.00	0	100.00
44571500 TVA COLLECTEE 20%	2 154	6.18	0	0.00	2 154	NS
44700000 MPM TAXE ENCOMBRANT	23	0.07	58	0.20	35	60.00
<b>DETTES</b>	14 008	40.17	8 805	29.71	5 203	59.09
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	34 868	100.00	29 631	100.00	5 237	17.67

## DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
<b>VENTES DE MARCHANDISES + PRODUCTION</b>	58 656	100.00	58 039	100.00	617	1.06
<b>PRODUCTION VENDUE</b>	58 656	100.00	58 039	100.00	617	1.06
70400002 VENTES A 10%	39 227	66.88	34 762	59.90	4 465	12.84
70400003 VENTES A 5.5%	890	1.52	1 568	2.70	678	43.24
70400004 VENTES 20%	18 539	31.61	20 258	34.90	1 719	8.49
70400005 VENTES EXO TVA ART 283.2 CGI			1 450	2.50	1 450	100.00
<b>PRODUCTION DE L'EXERCICE</b>	58 656	100.00	58 039	100.00	617	1.06
<b>MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES</b>	14 507	24.73	14 621	25.19	114	0.78
60100000 ACHATS MATIERES PREMIERES	5 010	8.54	14 621	25.19	9 611	65.73
60100001 ACHATS CHANTIER PEUGEOT	5 995	10.22			5 995	
60100002 ACHATS PRESLES/ JEAN BALLARD	2 879	4.91			2 879	
60110000 ACHATS MAT IERE EXO TVA	623	1.06			623	
<b>SOUS TRAITANCE DIRECTE</b>	31 913	54.41	17 828	30.72	14 085	79.00
60400000 SOUS TRAITANCE EXO TVA	6 250	10.66	17 220	29.67	10 970	63.70
60400001 S/TRAIT JEAN BALLARD AUTOLIQ	21 763	37.10			21 763	
60400002 S/TRAIT CHANTIER PEUGEOT EXO	3 900	6.65			3 900	
60500000 ACHAT MATERIEL EQUIPEMENT			608	1.05	608	100.00
<b>MARGE BRUTE DE PRODUCTION</b>	12 236	20.86	25 590	44.09	13 353	52.18
<b>MARGE BRUTE GLOBALE</b>	12 236	20.86	25 590	44.09	13 353	52.18
<b>AUTRES ACHATS + CHARGES EXTERNES</b>	10 817	18.44	12 908	22.24	2 091	16.20
60630000 FOURNITURE ENTRETIEN	820	1.40	2 719	4.69	1 900	69.86
60630001 ACHATS DIVERS BUREAUX			402	0.69	402	100.00
60640000 FOURNITURE ADMINISTRATIVE	176	0.30	186	0.32	9	5.00
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES	2 640	4.50	2 640	4.55		
61500000 ENTRETIEN ET REPARATION			40	0.07	40	100.00
61610000 ASSURANCE MULTIRISQUE	1 881	3.21	1 854	3.19	27	1.44
61680000 AUTRES ASSURANCES	355	0.61	318	0.55	37	11.59
62260000 HONORAIRES	1 285	2.19	1 051	1.81	2 336	222.26
62270000 FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX	93	0.16	3	0.01	90	NS
62280000 TRAITEMENT DECHETS INDUSTRIEL			49	0.08	49	100.00
62340000 CADEAUX CLIENTELE	44	0.08	312	0.54	268	85.87
62500000 DEPL MISSION RECEPTION	193	0.33	1 369	2.36	1 176	85.91
62500001 INDEMNITES KILOMETRIQUES	1 508	2.57	2 935	5.06	1 426	48.60
62500002 REST CHANTIER PEUGEOT	89	0.15			89	
62500003 REST PRESLES/ JEAN BALLARD	615	1.05			615	
62600000 FRAIS POSTAUX			17	0.03	17	100.00
62610000 ABO NUMERICABLE	301	0.51	272	0.47	29	10.72
62620000 ABO SFR TABLETTE			129	0.22	129	100.00
62630000 ABON BOUYGUES TELEPHONE PRO	427	0.73	313	0.54	114	36.35
62700000 FRAIS BANCAIRES	337	0.57	349	0.60	12	3.38
62700001 FRAIS LCL SECURILLON	53	0.09	53	0.09		
<b>VALEUR AJOUTEE</b>	1 419	2.42	12 682	21.85	11 263	88.81

**DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION**

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES</b>	717	1.22	1 294	2.23	577	44.58
63512000 CFE	694	1.18	1 004	1.73	310	30.88
63530000 TAXE ENCOMBRANTS	23	0.04	290	0.50	267	92.00
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	702	1.20	11 387	19.62	10 686	93.84
<b>AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	9	0.02	79	0.14	69	88.07
75800000 PRODUITS DIVERS	9	0.02	79	0.14	69	88.07
<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	683	1.16	7	0.01	676	NS
65400000 PERTE SUR CREANCES	674	1.15			674	
65800000 CHARGES DIVERSES DE GESTION	9	0.02	7	0.01	2	31.09
<b>REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES</b>	1 074	1.83			1 074	
79100000 TRANSFERTS DE CHARGES	1 074	1.83			1 074	
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS</b>	929	1.58	674	1.16	255	37.83
68112000 DAP IMMOS CORPORELLES	929	1.58	674	1.16	255	37.83
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	173	0.29	10 785	18.58	10 612	98.40
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	133	0.23	103	0.18	30	28.79
66160000 INTERETS BANCAIRES	133	0.23	103	0.18	30	28.79
<b>RESULTAT COURANT</b>	40	0.07	10 682	18.41	10 642	99.63
<b>IMPOT SUR LES BENEFICES</b>	6	0.01	690	1.19	684	99.13
69500000 IMPOT SOCIETE	6	0.01	690	1.19	684	99.13
<b>RESULTAT NET</b>	34	0.06	9 992	17.22	9 958	99.66

## 2C BATIMENT

Société par Actions Simplifiées au capital de 2 500 euros  
Siège social : 263 Avenue des Poilus – 13012 Marseille  
R.C.S. MARSEILLE 790 081 921

### Procès-verbal des décisions du 25 juin 2018

L'an 2018

Le 25 juin à 14 heures

Au siège social, à Marseille (13012), 263 Avenue des Poilus

L'associé unique de la Société par Actions Simplifiées 2C BATIMENT au capital de 2 500 euros, divisé en 2500 actions de 1 euro chacune, s'est réuni en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la Gérance.

### SONT PRESENTS OU REPRESENTES:

. *Mr. Bernard COCCORESE*

*TOTAL: 2 500 parts*

Tous les associés étant présents ou représentés, l'Assemblée peut valablement délibérer et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

Mr. Bernard COCCORESE, préside la réunion en sa qualité de Président associé.

### ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017, et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Distribution des dividendes sur le report à nouveau,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce, et décision à cet égard,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

BE

Il dépose ensuite sur le bureau :

- l'inventaire et les comptes annuels au 31 décembre 2017,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Après lecture de ces documents, il adopte les résolutions suivantes :

### **PREMIERE DECISION**

L'Associé, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2017, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'Associé prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard des articles 39-4 et 39-5 du Code Général des Impôts.

En conséquence, il donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

### **DEUXIEME DECISION**

L'exercice écoulé fait ressortir **un bénéfice 34 euros** que nous vous proposons d'affecter de la façon suivante :

- De reporter à nouveau la somme de 34,00 € ;
- De procéder sur le report à nouveau à la distribution de dividendes pour un montant de 10 000 € à l'associé unique qui recevra un dividende de 10 000 €.

La société procédera à la retenue à la source au taux conventionnel de 30% pour l'associé unique.

Par la suite la société déposera la déclaration n°2777D-SD

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article de 243 bis, du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices, ont été les suivants : 0 euros

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

*Be*

### TROISIEME DECISION

L'Associé, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve les conventions règlementées.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

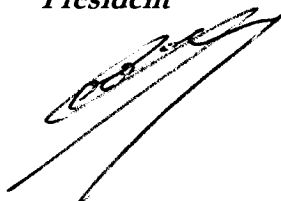
### QUATRIEME DECISION

L'Associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associé a dressé et signé le présent procès-verbal.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

**Bernard COCCORESE**  
*Président*

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bernard COCCORESE', written over a horizontal line.